



PUBLICATION DE NOTIFICATION CONFORMEMENT A LA LOI DU 02.05.2007

Suite à une notification du 18 juin 2014, Home Invest Belgium a reçu une déclaration de transparence de AXA SA - 25 avenue Matignon à 75008 Paris – l'informant que sa participation dans le capital de Home Invest Belgium est passée au-dessus du seuil de 15% en date du 11 juin 2014 pour s'élèver à 17,02%.

Axa Belgium s'est en effet vue attribuer 104.666¹ nouvelles actions de Home Invest Belgium, suite à une augmentation de capital par apport en nature réalisé par Axa Belgium le 11 juin 2014. Suite à cette opération, le nombre total d'actions de Home Invest Belgium a été revu à la hausse pour s'élèver désormais à 3 160 809.

Le nombre d'actions dont Axa Belgium SA dispose est par conséquent porté à 537.830 actions sur un nombre total de 3.160.809 actions de Home Invest Belgium.

Chaîne de contrôle:

AXA Belgium SA est détenue à 96,93% par AXA Holdings Belgium SA et 3,07% par AXA SA.
AXA Holdings Belgium SA est détenue à 100% par AXA SA.

La notification ainsi que la structure d'actionnariat peuvent être consultées sur le site internet de la société: www.homeinvestbelgium.be.

Bruxelles, le 24 juin 2014.

* * *

Pour tout renseignement complémentaire:

Sophie Lambrighs,
Chief Executive Officer,
Home Invest Belgium SA,
Boulevard de la Woluwe 60, Bte 4, B - 1200 Bruxelles
Tél: 02/740.14.51 - Fax : 02/740.14.59
E-mail: sophie.lambrighs@homeinvest.be
Site Web : www.homeinvestbelgium.be

¹ Toutes ces actions donnent droit au dividende pour l'exercice en cours à partir du 11 juin 2014 et seront admises à la cotation à partir de la date de détachement du prochain coupon partiel.